

DEPARTEMENT DE L'EURE
Arrondissement de BERNAY
Canton de Brionne
COMMUNE
DE
BERTHOUVILLE

N°031/2021

Envoyé en préfecture le 09/11/2021
Reçu en préfecture le 09/11/2021
Affiché le
ID : 027-212700611-20211105-0312021-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BERTHOUVILLE

Date de convocation
01/11/2021

L'AN DEUX MIL VINGT ET UN, le cinq novembre à vingt heures trente.

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance ordinaire sous la présidence de Madame LECLERC Marie-Françoise, Maire, et dans le strict respect des consignes sanitaires imposées par la crise de la Covid-19.

Date d'affichage
09 NOV. 2021

Etaient présents : LECLERC Marie-Françoise, LEGRIX Davy, CAPELLE Christiane, MORIN Olivier, LASMARTRES Christophe, CEDEYN Jean-Claude.

Nombre de Conseillers

En exercice 11

Présents 06

Votants 08

Dont 2 pouvoirs

Absents excusés : WELKE Delphine, LAVEILLE Olivier, AUMONT Alexis.

Absents non excusés : DESCHAMPS Patrick, LE HALPERT Patrick.

Pouvoirs : WELKE Delphine à LECLERC Marie-Françoise, LAVEILLE Olivier à CAPELLE Christiane.

Formant la majorité des membres en exercice et pouvant valablement délibérer.

Monsieur Christophe LASMARTRES a été élu secrétaire.

Objet : Projet de restauration de l'église et plan de financement

Madame le Maire explique au conseil municipal qu'à la suite des visites d'un ingénieur de la DRAC Normandie courant octobre 2021 plusieurs recommandations sont ressorties.

Le conseil municipal envisage de suivre ses recommandations, à savoir :

- la création de chaînages horizontaux sur les 4 façades du clocher,
- la restauration des façades de la nef,
- la restauration du soubassement du porche,
- l'évacuation des eaux pluviales.

A la suite de la présentation de deux devis, à l'unanimité, le conseil municipal valide le plan de financement proposé par Madame Le Maire.

Pour copie conforme

Le Maire

Marie-Françoise LECLERC

Acte rendu exécutoire après :

- Réception en Préfecture le :
- Notification ou publication le :

Le Maire

